



Nombre de conseillers..... 43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....33
 Pouvoirs.....09
 Excusés..... 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 21 NOVEMBRE 2019**

DF/CD

N° 2019-11-01: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – EXERCICE 2020

Le jeudi 21 novembre 2019 à 19H30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni au Château de la Forêt, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le lundi 04 novembre 2019.

Présents :

Pierre-Yves MARTIN	Lucie LE COZ	Véronique PREUX
Gérard PRUDHOMME	Gérard LANTERI	Donni MILOTI
Martine DURIEUX-ARNAUD	Sonia BELARBI	Josiane GEOFFROY
Serge MANTEL	Marie-Thérèse LE BLEGUET	Jean-Marie MARCZAK
Roselyne BORDES	François DIONNET	Georges GUILBERT
Arnold VOILLEMEN	Marie-Madeleine COLLET	Jean-François MAGNIEN
Kaïssa BOUDJEMAI	Didier LAFARGUE	Laurence HODE
Olivier MICONNET	Corinne CARCREFF	Magali DAUBA
Annick MONIER	Eric NANTI	Evelyne DUFOUR
Salem AIDOUDI	Laurent PIRON	
Nicole LELLOUCHE	Ghislaine NEBIE	
Philippe ARNAUD	Grégory FICCA	

Pouvoirs :

Jean-Sébastien ROUCHET à	Salem AIDOUDI	Armen PAPAIZIAN à
Gérard PRUDHOMME	Nathan HADDAD à	Magali DAUBA
Cédric LE COZ à	Olivier MICONNET	Bernadette PIRON-RENAULT à
Lucie LE COZ	Aurélié MANTEL à	Laurence HODE
Meriem BEN NASER à	Serge MANTEL	
Philippe ARNAUD	Serge LE BOZEC à	
Regaya FERJANI à	Evelyne DUFOUR	

Excusés :

Françoise BITATSI TRACHET

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance Madame Ghislaine NEBIE a été désignée pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
 courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Mantel, rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2312-1 ;

Vu le rapport de présentation sur les orientations budgétaires pour 2020, ci annexé et adressé aux élus ;

Vu la réunion de la 1^{ère} commission permanente du 12 novembre 2019 ;

Considérant le débat intervenu concernant le budget principal de la Ville de Livry-Gargan et ses budgets annexes pour l'exercice 2020 ;

Après en avoir délibéré,

A la majorité par :

- 34 voix pour :

Pierre-Yves MARTIN
Gérard PRUDHOMME +
Jean-Sébastien ROUCHET
Martine DURIEUX-ARNAUD
Serge MANTEL +
Aurélie MANTEL
Roselyne BORDES
Arnold VOILLEMEN
Kaïssa BOUDJEMAI
Olivier MICONNET +
Nathan HADDAD
Annick MONIER

Salem AIDOUDI +
Regaya FERJANI
Nicole LELLOUCHE
Philippe ARNAUD +
Meriem BEN NASER
Lucie LE COZ +
Cédric LE COZ
Gérard LANTERI
Sonia BELARBI
Marie-Thérèse LE BLEGUET
François DIONNET
Marie-Madeleine COLLET

Didier LAFARGUE
Corinne CARCREFF
Eric NANTI
Laurent PIRON
Ghislaine NEBIE
Grégory FICCA
Véronique PREUX
Donni MILOTI
Josiane GEOFFROY
Jean-Marie MARCZAK

Ne prend pas part au vote :

Georges GUILBERT
Jean-François MAGNIEN

Laurence HODE +
Bernadette PIRON-
RENAULT
Magali DAUBA +

Armen PAPAIZIAN
Evelyne DUFOUR +
Serge LE BOZEC

Article 1 : Prend acte des orientations budgétaires 2020 présentées et du débat intervenu.

Annexe 1 : Rapport d'orientations budgétaires 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance le 21 novembre 2019.



Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan

Date affichage: 28 NOV. 2019

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20191121-2019-11-01-DE
Date de télétransmission : 28/11/2019
Date de dépôt en préfecture : 28/11/2019

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.